



ASSEMBLEE GENERALE DU 4 mai 2015

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE 2014 (plan d'actions 2014 et perspectives 2015)

I Introduction

L'association Cœur et Cancer mène depuis 1981, dans le cadre de « la Solidarité et la Santé » dans le Nord-Cotentin, des actions d'assistance, de bienfaisance, de recherche scientifique ou médicale dans le domaine de la lutte contre le cancer et les maladies cardio-vasculaires.

Ces actions s'inscrivent dans l'esprit de la priorité nationale de lutte contre le cancer et les maladies cardio-vasculaires. Certes, la médecine a fait d'énormes progrès dans ces domaines, cependant, il reste beaucoup à faire, que cela soit pour la recherche, ou l'équipement, ou l'aide aux malades et à leur famille. Ces actions se traduisent ainsi par des réalisations locales, dans le Cotentin essentiellement, dans les domaines de l'information du public, de la prévention par l'encouragement aux dépistages, en particulier avec IRIS Manche, et par des aides (aux malades, et à leurs familles en difficulté à la suite de la maladie ; aux hôpitaux ; à la recherche médicale en Basse Normandie et à Cherbourg-Octeville).

Pour satisfaire ces objectifs, l'association se doit de rassembler les moyens nécessaires. Ceux-ci proviennent de ressources financières (dons, legs, quêtes à des mariages, à des inhumations, subventions des municipalités, dons provenant de manifestations artistiques ou sportives avec d'autres associations reconnaissantes de l'intérêt que représente Cœur et Cancer pour la population). Ces moyens sont également humains : les membres de l'association, tous bénévoles, et qui démontrent une forte activité, un grand dynamisme.

L'association Cœur et Cancer peut ainsi aider à soulager les malades et leurs familles confrontés à ces maladies grâce à la générosité, la solidarité des bénévoles, du public, d'associations, des collectivités. Aussi, l'association définit, structure et mène à bien avec des partenaires, en particulier le Centre Hospitalier Public du Cotentin, les actions conformes aux objectifs et aux ressources obtenues.

En 2014, dans le respect des statuts de l'association, le Conseil d'Administration (CA) a été modifié suite à l'Assemblée Générale du 20 juin 2014, et le nouveau Bureau a été élu lors de la réunion du Conseil d'Administration du 17 juillet 2014. En particulier, cette année 2014 a été marquée par le changement de Président, le Docteur Jean-Louis LENOEL remplaçant le Professeur LE TALAER. Lors du Conseil d'Administration du 17 juillet 2014, le nouveau Président a rendu hommage au Professeur LE TALAER qui a assuré la présidence de nombreuses

années et a développé le dynamisme de l'association, lequel se traduit par une belle reconnaissance de la part de la population, des élus. Le CA a nommé le Professeur LE TALAER Président d'Honneur de l'association, et le nouveau Président a remercié l'équipe précédente pour l'excellent travail réalisé, et a exprimé le souhait de poursuivre dans le même sens les actions engagées par l'association, souhait partagé par l'ensemble du CA.

En 2014, l'association a compté 143 adhérents, et de nombreux donateurs. Une dizaine de bénévoles assure chaque semaine la mise en œuvre des actions de l'association. Ces dernières correspondent aux domaines suivants :

+ Écoute des malades et des familles en difficulté et participation à divers frais pour mieux faire face à la maladie.

+ Aide à des associations œuvrant pour la prévention et l'aide aux malades.

+ Actions dans le cadre du partenariat signé entre Cœur et Cancer et le Centre Hospitalier Public du Cotentin (CHPC) :

- aménagements, chorale...
- aides à la recherche médicale...

+ Information, prévention et dépistage :

- poursuite de nos aides : patchs anti-tabac,
- accompagnement de Femmes ayant eu un cancer du sein : équipements pour le « longue côte »...

Tout cet ensemble est complété par les actions administratives et financières nécessaires pour le bon fonctionnement de l'association. Le CA s'est réuni à 3 reprises depuis la dernière Assemblée Générale (17/07/2014 ; 6/11/2014 ; 26/02/2015). Le bureau s'est réuni 2 fois (17/09/2014 ; 4/02/2015), à chaque fois « élargi », montrant l'implication des bénévoles et le bon esprit de convivialité de l'association. La commission sociale s'est réunie pour examiner les demandes d'aides 10 fois.

II Bilan des actions 2014

Ce chapitre rappelle les moments les plus importants vécus par l'association au cours de l'année écoulée, et les actions menées qui s'inscrivent dans le temps dans le respect des objectifs de l'association et se répètent donc d'une année sur l'autre. Mais dans ce cadre, certaines sont typiques de l'année en cours (par exemple la terrasse de l'hôpital Pasteur).

L'ensemble de ces actions est récapitulé ci-dessous.

II.1 Écoute des malades et des familles en difficulté et participation à divers frais pour mieux faire face à la maladie

L'association a été particulièrement sollicitée pour de l'aide à domicile dans le

cadre de retours à domicile après une hospitalisation, ou dans le cadre du maintien à domicile dans l'accompagnement de fin de vie.

L'association a participé au confort de malades en prenant en charge, ou en participant, au financement de produits ou d'appareillages non ou mal remboursés par les régimes de protection sociale, ainsi que d'autres frais générés par la situation de maladie liée au cancer.

Les aides sociales versées ont été de l'ordre de 9900 €.

Actuellement, la plupart des demandes concernent les malades atteints de cancers, mais l'association reste attentive à toutes les demandes concernant des malades atteints de pathologies cardiaques.

Il y a lieu de rappeler que toutes les demandes doivent être présentées par des assistantes sociales, après étude des droits et des prestations légales.

II.2 Aide à des associations œuvrant pour la prévention et l'aide aux malades

- Aquasanté : cette association regroupe « des professionnels de santé multi disciplinaires qui se sont associés à des professionnels de la natation et des activités d'aquaforme, pour mettre en place une activité de réadaptation à l'effort après traitement d'un cancer ». Cœur et Cancer a financé des tenues spécifiques pour l'activité « longe côtes » (2000 €).
- Les Demoiselles de Cherbourg : cette association est « l'histoire d'une amitié entre cinq femmes, liées par la maladie, le cancer du sein. Elles ont décidé d'agir ensemble pour mieux vivre le traitement et l'après-cancer. Les Demoiselles se sont lancé un défi sportif et humain. Le 8 juin 2014, elles ont participé à la 40e édition de la course d'aviron de la Vogalonga de Venise. Trois d'entre elles n'avaient jamais pratiqué l'aviron. Elles se sont entraînées avec l'aide du Cherbourg Club Aviron de Mer ». Cœur et Cancer a aidé au financement de cette aventure à Venise (2000 €).
- VMEH (Visite des Malades en Établissement Hospitalier) : aides aux visiteurs de malades hospitalisés.
- Lourdes Cancer Espérance : participation au déplacement des malades du cancer lors du rassemblement de Lourdes.
- « Gym après cancer » : ce programme a été mis en place par le Comité Départemental de Gymnastique Volontaire afin d'assurer des séances d'activités physiques pour des personnes atteintes d'un cancer en cours et en post traitement. Cœur et cancer a acquis du matériel spécifique pour développer ce programme à Cherbourg-Octeville (pour près de 1300 €).

II.3 Actions dans le cadre du partenariat signé entre Cœur et Cancer et le Centre Hospitalier Public du Cotentin (CHPC) :

II.3.1 Aides aux divers services

- aménagement d'une terrasse à l'hôpital Pasteur de Cherbourg-Octeville, à proximité de la cafétéria ; Cœur et Cancer a participé à sa réalisation (12000 €), l'inauguration ayant eu lieu le 11 décembre 2014.
- cofinancement d'un jardin thérapeutique à Valognes.
- Intervention de la chorale Gaviota dans le hall de l'hôpital le jour de la "Fête de la Musique » le 18 juin, à la demande de Cœur et Cancer. Les choristes sont intervenus pour la 11ème année consécutive en interprétant une dizaine d'œuvres devant des malades hospitalisés ainsi que leurs familles.
- "Noël à l'Hôpital", distribution de chocolats : des membres de Cœur et Cancer se sont rendus le 18 décembre au CHPC Pasteur afin de remettre des ballotins aux services d'oncologie, de cardiologie, de pneumologie, de radiothérapie, des soins palliatifs. Ainsi, ces ballotins ont été remis aux patients dans la nuit de Noël par les personnels soignants.
- Aide à la formation d'une infirmière à l'hypnose : Cœur et Cancer a poursuivi l'aide au financement de la formation à l'hypnose d'une infirmière de l'équipe de soins palliatifs au CHPC, afin d'utiliser les techniques hypnotiques pour apaiser la douleur et l'anxiété des patients (près de 1500 €).
- Zumba party dans le cadre d'octobre rose (cf II.4)

II.3.2 Aides à la recherche médicale

- Programme OLOCYG (Optimisation Logicielle pour la Cytologie Gynécologique) : ce programme de recherche est la suite du projet VALTRICYT (2010-2012), déjà financé pour partie par Cœur et Cancer. OLOCYG est un programme d'optimisation logiciel en cytologie gynécologique, destiné à mettre à la disposition des médecins pathologistes un outil informatique fiable permettant la détection des cellules précancéreuses et cancéreuses dans le cadre du dépistage des lésions du col utérin. Il est financé par les fonds FEDER, la région Basse Normandie et l'association Cœur et Cancer (achat de matériel, et cofinancement de bourses attribuées à des étudiants de la région).

Une présentation publique des travaux a été réalisée le 18 décembre à l'espace Lebas de Cherbourg-Octeville, salle Novimage, lors d'une conférence portant le titre « De la cellule à l'ordinateur ». Cette conférence a été animée par les acteurs de cette recherche : les chercheurs du CHPC Pasteur, du laboratoire de recherche GREYC site Manche, CNRS UMR 6072 Université de Caen, et de la société DATEXIM de Caen. La Pr GALATTAU de Caen a honoré de sa présence cette conférence, et a fait un exposé sur les avantages de conférences multiples de professionnels sur les plaques d'ana-path pouvant poser problème.

La subvention globale au CHPC (services et recherche) s'est montée à 33200 €.

II.4 Information, prévention et dépistage

- poursuite des aides fournies par Cœur et Cancer : patchs anti-tabac ; accompagnement de Femmes ayant eu un cancer du sein : équipements pour le « longue côte » (cf II.2), participation à une compétition d'aviron, la Vogalonga, à Venise (cf II.2).

- participation à des actions lancées par différentes instances :
 - + La Cherbourgeoise, le 30 mars 2014 : 5ème édition dans le cadre du 15ème festival Femmes dans la ville ; Cœur et Cancer est partenaire de la ville dans l'organisation de la course ou la marche (3 ou 6 km) : gestion des inscriptions, mise à disposition de signaleurs sur le parcours. Cœur et Cancer a vendu des tee-shirts, des bandeaux lors de cette manifestation pour alerter sur la prévention, pour une recette de l'ordre de 6900 €).
 - + Formation, en avril 2014, des détenus de la prison de Cherbourg à l'utilisation du défibrillateur, dans le cadre de la convention Ville de Cherbourg-Octeville/Croix Rouge/Cœur et Cancer.
 - + Organisation, le 6 juillet 2014, d'une compétition de golf en partenariat avec le club de Fontenay sur Mer (38 participants).
 - + Octobre Rose, manifestation nationale concernant la prévention relative au cancer du sein, portée localement par la ville de Cherbourg-Octeville, et à laquelle participent des groupes du Cotentin :
 - Remise de tee-shirts roses, le 7 octobre 2014, à l'équipe de football féminine de l'Entente Sportive de Quettetot/Rauville la Bigot. Cœur et Cancer a fourni 12 tee-shirts roses, marqués « Octobre Rose », ornés du logo de Cœur et Cancer. De plus, l'équipe de football a fait un don très sympathique à Cœur et Cancer (185 €).
 - Remise de maillots de rugby « Octobre Rose » à l'équipe de rugby féminine du Rugby Club Cherbourg Hague (RCCH), lors d'une rencontre de championnat le dimanche 12 octobre 2014. Cœur et Cancer a fourni 12 maillots roses, marqués « Octobre Rose », ornés des logos de Cœur et Cancer, Iris Manche et du Conseil Général de la Manche (398 €). De plus, l'équipe de rugby a fait un don très sympathique à Cœur et Cancer (124 €).
 - Action de la classe de bac professionnel service de proximité et de vie sociale du Lycée Tocqueville : il faut saluer la mobilisation de 17 étudiantes qui ont parcouru la ville le 14 octobre pour faire le point sur les risques du cancer du sein et inciter la population à participer aux diverses actions et ateliers proposés dans le cadre d'Octobre Rose, tout en rappelant les actions de Cœur et Cancer.
 - Le CHPC Pasteur a organisé une zumba party dans le jardin de l'hôpital pour symboliser l'importance de la reprise de l'activité physique après le traitement. Cœur et cancer a financé l'achat de 50 tee-shirts pour cette activité de zumba (360 €).
 - + Les foulées de la Presse de la Manche à Cherbourg-Octeville le 11 novembre 2014 : une équipe de Cœur et Cancer a participé aux 33èmes foulées de la Presse de la Manche (89 personnes inscrites : 30 hommes, 43 femmes, 16 enfants) ; l'équipe s'est classée 2ème du « Challenge de participation corporatif ».
 - + Conférence 14 à Cherbourg-Octeville le 28 novembre (salle Chantereyne) : l'association 14 et les cardiologues du sport intensifient leurs actions pour prévenir les accidents cardiovasculaires liés à la pratique sportive. P. Candau, Président de « l'association 14 », était présent ce jour pour une conférence avec des cardiologues, des sportifs de haut niveau. Une initiation aux premiers secours et à

l'utilisation d'un défibrillateur a été effectuée par la Croix Rouge française. Cœur et Cancer a présenté de la documentation sur ses activités.

III Soutiens, partenaires

Nos actions n'ont pu être entreprises que grâce aux soutiens et aux partenariats suivants, que l'association Cœur et Cancer remercie chaleureusement :

III.1 Adhérents, donateurs

L'association ne peut agir que grâce aux adhérents, aux bénévoles qui permettent par leurs encouragements, leurs actions d'atteindre les objectifs de solidarité face aux maladies cardiovasculaires et au cancer. En 2014, 143 personnes ont pris leur carte d'adhérent, le montant recueilli étant près de 8200 €.

Ces objectifs ne peuvent pas non plus être atteints sans la générosité des donateurs. Ces derniers ont permis de collecter 53712 € en 2014. Parmi les dons, il faut particulièrement citer ceux associés à des mariages et suite à des décès. Ils traduisent la reconnaissance de la part de personnes, de familles, d'amis, des bienfaits des actions de Cœur et Cancer. Il y a lieu de noter le concert de la Chorale de Lessay au profit de Cœur et Cancer après un décès d'un membre de celle-ci.

III.2 Communes

47 communes du département de la Manche, dont 42 du Cotentin ont versé une subvention à l'association Cœur et Cancer en 2014, pour un total de 5609 €.

Le Maire de Cherbourg-Octeville a accepté d'accueillir l'association à l'hôtel de ville.

La CUC a fait bénéficier l'association de la subvention de motivation à la collecte du verre. Le chèque a été remis le 31 octobre dans le cadre de la Foire de Cherbourg-Octeville au stand de la CUC (6280 €).

III.3 Associations

Atelier de Gilberte et le Campanile pour le Marché de Noël organisé en faveur de deux associations locales dont Cœur et Cancer, qui a reçu 500 €.

Curves : les membres mènent une action en faveur de la prévention du cancer du sein, qui se traduit, en particulier, par la remise d'un chèque à Cœur et Cancer en présence du Directeur du CHPC. En 2014, le montant était de 820 €.

Chorale Gaviota : concert lors de la fête de la musique (cf II.3.1).

Club de golf de Fontenay sur Mer, Golf de la presqu'île du Cotentin : organisation d'un tournoi en faveur de Cœur et Cancer. A cette compétition, étaient également associées les sociétés suivantes : Auchan, la Presse de la Manche, le Crédit Agricole, Com Unimage, la charcuterie Lebas, la Maison du Biscuit de Sortosville en Beaumont, Sport 2000 Collectivités, Fleurathèque, Atout Cadre, Jeff de Bruges,

groupe Lecaux.

III.4 Banques

Crédit Agricole de Normandie.

III.5 Commerces, artisans, entreprises

Auchan

La presse écrite et parlée du Cotentin

III.6 Autres

La Cherbourgeoise : remerciements aux organisateurs, bénévoles et participants de la course féminine au profit de Cœur et Cancer destinée à la lutte contre le cancer du sein.

Foulées de la Presse de la Manche : remerciements à ceux qui ont participé sous les couleurs de Cœur et Cancer.

IV Actions prévues en 2015

Les actions de long terme seront poursuivies et continueront la dynamique de 2014, et certaines actions seront propres à 2015.

Les actions envisagées sont les suivantes :

+ Écoute des malades et des familles en difficulté et participation à divers frais pour mieux faire face à la maladie.

+ Actions dans le cadre du partenariat signé entre Cœur et Cancer et le Centre Hospitalier Public du Cotentin (CHPC) :

- Achat d'un caméscope pour le programme d'intégration des nouveaux professionnels pour le pôle Médico-chirurgical.

- Achat d'un « rameur » pour le service de cardiologie.

- Intervention d'une chorale dans le hall de l'hôpital le jour de la "Fête de la Musique »,

- "Noël à l'Hôpital", distribution de chocolats.

- Achats de journaux

- Aides à la recherche médicale pour des travaux effectués dans le domaine de la cancérologie : fin du programme OLOCYG et projet PLANUCA (PLATEforme NUMérique de pathologie pour la prise en charge des CANcers).

+ Actions de recherche en épidémiologie avec l'INSERM et le centre Baclesse : cancers associés à la défavorisation sociale des populations à risques.

+ Information et prévention :

Poursuite de nos aides : patchs anti-tabac

Maillots pour l'équipe féminine de rugby du RCCH.

Contacts avec une équipe féminine de basket-ball.

Participation à des actions lancées par les collectivités : Octobre rose, la Cherbourgeoise, Foulées de la Presse de la Manche.

Organisation d'une compétition de golf en partenariat avec le club de Fontenay sur Mer en juillet.

V Conclusions

L'association Cœur et Cancer tient à maintenir l'esprit et les actions définis lors de sa création en 1981. Cœur et Cancer s'attache, en particulier, à rester à l'écoute des besoins des familles et des malades ainsi qu'aux besoins des hôpitaux.

L'association reçoit des financements et redistribue ces ressources en agissant dans le strict respect des règles juridiques, et il y a lieu de rappeler que la comptabilité est approuvée chaque année par un Commissaire aux comptes, et que, grâce au bénévolat de tous ses membres, les frais généraux de Cœur et Cancer restent modestes. Les dépenses ne s'appliquent donc qu'aux objectifs de l'association, elles ne sont donc pas associées à de la publicité, ce qui limite sans doute la connaissance de l'association auprès de la population, et qui impliquera une réflexion sur les actions à mener auprès des médias. Aussi, un grand merci est adressé aux adhérents, aux donateurs, aux partenaires, et à tous les bénévoles qui ont permis à Cœur et Cancer de réaliser ses objectifs.

Enfin nous noterons que les activités mentionnées perdurent avec force d'une année sur l'autre, et qu'aucune ne s'efface au cours du temps, car il y a incontestablement une demande puissante de la population pour soulager les malades et leurs familles dans l'épreuve que la maladie fait subir. De nombreuses communes ont saisi cette demande et répondent par les subventions. Cette demande et cette reconnaissance apparaissent lors des remises de dons suite à des séjours à l'hôpital, où les patients et leurs familles apprécient les réalisations de Cœur et Cancer.